Enseignement supérieur
Québec

Plan de développement des programmes d'études techniques 2021-2024

INTRODUCTION

Le Plan de développement des programmes d'études techniques présente, en deux sections, les activités de développement en cours de réalisation au ministère de l'Enseignement supérieur. Pour la période 2021-2024, ces activités toucheront 26 programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC).

La première section présente les activités de la phase de planification (P1) : travaux de documentation par le Service de la formation technique (SFT) de la Direction des programmes de formation collégiale (DPFC) et la Direction de l'adéquation formation-emploi (DAFE).

La deuxième section présente les activités visées par la phase de conception et de production et les activités de la phase d'application et de suivi par le SFT. Dans cette section, bien que le document vise à présenter les travaux prévus, selon les priorités établies, il comporte la liste exhaustive des programmes d'études conduisant au DEC dans le but de donner une vision d'ensemble de l'offre de formation.

Le SFT établit la liste des programmes d'études à mettre à jour prioritairement en fonction notamment des critères suivants :

- Changements légaux ou réglementaires associés à l'exercice d'une profession;
- Changements technologiques ou à l'organisation du travail;
- Changements à l'exercice d'une profession pouvant avoir une incidence notamment sur la santé et la sécurité des personnes;
- Travaux de développement initiés préalablement.

Ces changements sont portés à l'attention du SFT par ses partenaires ou encore sont détectés lors d'activités de veille. D'autres changements peuvent par ailleurs figurer aux politiques et plans d'action gouvernementaux pouvant avoir une incidence sur le marché du travail ou l'offre de formation.

Il convient de rappeler l'engagement pris au *Plan économique du Québec – budget 2018-2019* : mettre en place, dès l'automne 2018, un processus plus agile en matière de révision et de développement de programmes d'études professionnelles et techniques. Ainsi, une fois le besoin de formation bien convenu entre les partenaires, la phase de conception et de production des programmes d'études se déroulera sur une période maximale de 18 mois, permettant ainsi aux établissements d'enseignement d'offrir la formation plus rapidement.

SECTION 1

Cette section présente les activités liées à la phase de planification (P1).

En ce qui a trait aux interventions qui seront réalisées au regard des programmes d'études de chacun des secteurs de formation conduisant à un diplôme d'État, ils sont présentés à la section 2 du présent document, soit les activités visées par la phase de conception et de production et les activités de la phase d'application et de suivi.

P1	**Activités de la phase de planification** *Ces activités précèdent le dépôt d'orientations qui peuvent conduire ou non à l'actualisation d'un programme d'études*	• Étude sectorielle • État de situation d'un programme d'études • Collecte de données ciblée
P2	**Activités visées par la phase de conception et de production** *Ces activités sont planifiées sur une période maximale de 18 mois*	• Analyse de profession; • Élaboration de programme : projet de formation, projet de programme d'études, analyse des incidences financières, harmonisation des programmes • Actualisation ciblée : vise à actualiser ou modifier un programme en réponse à un besoin identifié

P3	**Activités de la phase d'application et de suivi**
	
	Ces dates sont données à titre indicatif seulement
		• Implantation du programme d'études dans les établissements d'enseignement
		  o Session d'appropriation auprès des établissements d'enseignement autorisés au programme d'études;
		  o implantation facultative : démarrage facultatif de la formation;
		  o implantation obligatoire : démarrage obligatoire de la formation.

Ce tableau présente les travaux de documentation du Ministère associés à des programmes d'études techniques.

Sanction	Code	Secteur de formation	Programmes d'études	Type de travaux
DEC	414.A0	03 - Alimentation et tourisme	Techniques de tourisme	État de situation
DEC	210.A0	06 - Chimie et biologie	*Techniques de laboratoire	Collecte de données
DEC	221.D0	07 - Bâtiment et travaux publics	*Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Collecte de données
DEC	311.A0	07 - Bâtiment et travaux publics	Techniques de sécurité incendie	Collaboration au Comité de réflexion sur la formation en sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique
DEC	190.B0	12 - Foresterie et papier	Technologie forestière	État de situation
DEC	582.A1	13 - Communications et documentation	*Techniques d'intégration multimédia	Collecte de données
DEC	111.A0	19 - Santé	Techniques d'hygiène dentaire	État de situation
DEC	140.A0	19 - Santé	Techniques d'électrophysiologie médicale	État de situation
DEC	141.A0	19 - Santé	Techniques d'inhalothérapie	Suivi du Groupe de travail national sur les effectifs en inhalothérapie (MSSS)
DEC	171.A0	19 - Santé	Techniques de thanatologie	État de situation
DEC	180.A0 180.B0	19 - Santé	Soins infirmiers	Suivi du Groupe de travail national sur les effectifs infirmiers (MSSS)
DEC	411.A0	19 - Santé	Archives médicales	État de situation

***REMARQUE** : Ces programmes d'études font l'objet d'un projet pilote comportant la mise en place de comités de coopération.

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTION 2

Cette section présente une vue d'ensemble des interventions qui seront réalisées au regard des programmes d'études de chacun des secteurs de formation conduisant à un diplôme d'État et présentées selon les étapes chronologiques du processus de développement des programmes d'études.

P1	**Activités de la phase de planification**[1] *Ces activités précèdent le dépôt d'orientations qui peuvent conduire ou non à l'actualisation d'un programme d'études*	• Étude sectorielle • État de situation d'un programme d'études • Collecte de données ciblée
P2	**Activités visées par la phase de conception et de production** *Ces activités sont planifiées sur une période maximale de 18 mois*	• Analyse de profession; • Élaboration de programme : projet de formation, projet de programme d'études, analyse des incidences financières, harmonisation des programmes • Actualisation ciblée : vise à actualiser ou modifier un programme en réponse à un besoin identifié

P3	**Activités de la phase d'application et de suivi**
	
	Ces dates sont données à titre indicatif seulement
		• Implantation du programme d'études dans les établissements d'enseignement
		  o Session d'appropriation auprès des établissements d'enseignement autorisés au programme d'études;
		  o implantation facultative : démarrage facultatif de la formation;
		  o implantation obligatoire : démarrage obligatoire de la formation.

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 01 - Administration, commerce et informatique

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	384.A0	Techniques de recherche et de gestion de données	2003	1575			
DEC	*410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion [2,3]	2002	1710	P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme	
DEC	*410.D0	Gestion de commerces[2]	2002	1605	P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme	
DEC	410.F0	Techniques de services financiers et d'assurances[2]	2018	1605			
DEC	*412.A0	Techniques de bureautique[1,2,3]	1999	1725	P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme	
DEC	420.B0	Techniques de l'informatique[2]	2018	2010			

<u>*REMARQUE</u>

Les travaux en cours concernant les programmes d'études 410.B0, 410.D0 et 412.A0 s'inscrivent dans une reconfiguration de l'offre de formation et le développement d'un programme d'études visant à former des techniciennes et des techniciens en administration.

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 02 - Agriculture et pêches

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	145.A0	Techniques de santé animale[2]	1998	2070	P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme	
DEC	152.B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole [1,2]	2013	1950			
DEC	153.A0	Technologie des productions animales	1995	1950			
DEC	153.C0	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale[1]	1996	1980			
DEC	153.D0	Technologie du génie agromécanique	2005	1935			
DEC	153.F0	Technologie de la production horticole agroenvironnementale *Remplace 153.B0 – Technologie de la production horticole et de l'environnement (1995)*	2019	1950	P3. Implantation facultative	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire
DEC	155.A0	Techniques équines[1]	1997	1950 à 2010			
DEC	231.A0	Techniques d'aquaculture[3]	2003	1965			
DEC	231.B0	Technologie de la transformation des produits aquatiques[3]	2008	1950			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 03 - Alimentation et tourisme

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	154.A0	Technologie des procédés et de la qualité des aliments	2008	1965			
DEC	414.A0	Techniques de tourisme[1,2,3]	2000	1860	P1. État de situation	P2. Analyse de profession	P2. Élaboration de programme
DEC	414.B0	Techniques du tourisme d'aventure[2]	2003	1875			
DEC	430.A0	Techniques de gestion hôtelière[2]	2005	2190			
DEC	430.B0	Gestion d'un établissement de restauration[2]	2005	2130			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 04 - Arts

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	551.A0	Techniques professionnelles de musique et chanson [1,2]	2005	1350			
DEC	551.B0	Technologies sonores	2014	1770			
DEC	561.B0	Danse-interprétation[1]	1999	2400			
DEC	561.C0	Interprétation théâtrale[2]	2001	2295			
DEC	561.D0	Arts du cirque[1]	2004	2160 à 2400			
DEC	561.F0	Production scénique[3] *Remplace 561.A0 - Théâtre-production (1996)*	2020	2085	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire	
DEC	570.C0	Techniques de design industriel[2]	2000	2010			
DEC	570.D0	Techniques de design de présentation[2]	2007	1935			
DEC	570.E0	Techniques de design d'intérieur[2]	2019	1965	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire	
DEC	570.F0	Photographie[2]	2007	2130			
DEC	573.A0	Techniques de métiers d'art[1]	2004	1860 à 1980			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 05 - Bois et matériaux connexes

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	233.B0	Techniques du meuble et d'ébénisterie[1]	2002	1950 à 2010			

SECTEUR 06 - Chimie et biologie

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	210.A0	Techniques de laboratoire [1,2]	2001	1995 à 2055	P1. Collecte de données		
DEC	210.D0	Techniques de procédés industriels	2019	1920			
DEC	260.A0	Technologie de l'eau	2002	1980			
DEC	260.B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail	2002	1905			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 07 - Bâtiment et travaux publics

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	221.A0	Technologie de l'architecture[2]	2003	2100			
DEC	221.B0	Technologie du génie civil[2]	2003	1965			
DEC	221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment[2]	2003	2010			
DEC	221.D0	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment[1]	2004	1650	P1. Collecte de données		
DEC	230.A0	Technologie de la géomatique[1]	2001	1950 à 1980	P2. Analyse de profession	P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme
DEC	311.A0	Techniques de sécurité incendie	2008	1290	P1. Collaboration au Comité de réflexion sur la formation en sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique		

SECTEUR 08 - Environnement et aménagement du territoire

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	145.B0	Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique	2004	1905			
DEC	145.C0	Techniques de bioécologie[2]	2006	2040			
DEC	147.A0	Techniques du milieu naturel [1,2]	2004	2040			
DE	222.A0	Techniques d'aménagement et d'urbanisme	2001	1875			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 09 - Électrotechnique

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	243.A0	Technologie de systèmes ordinés	2007	2130	P2. Élaboration de programme		P3. Implantation facultative
DEC	243.B0	Technologie de l'électronique [1,2]	2007	2025 à 2040	P2. Élaboration de programme		P3. Implantation facultative
DEC	243.D0	Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle [2] *Remplace 243.C0 - Technologie de l'électronique industrielle (2007)*	2020	2130	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire	
DEC	244.A0	Technologie du génie physique[2]	2014	2130			
DEC	280.D0	Techniques d'avionique	2008	2070			

REMARQUE

Le programme *Technologie de l'électronique* (243.B0) fait l'objet de travaux visant une reconfiguration de l'offre de formation.

SECTEUR 10 - Entretien d'équipement motorisé

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	248.D0	Techniques de génie mécanique de marine	2015	2100			
DEC	280.C0	Techniques de maintenance d'aéronefs[2]	2006	2130			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 11 - Fabrication mécanique

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	235.B0	Technologie du génie industriel	2006	1935			
DEC	235.C0	Technologie de la production pharmaceutique[2]	2007	1935			
DEC	241.A0	Techniques de génie mécanique[2]	2000	2130			
DEC	241.B0	Techniques de génie du plastique	2015	2070			
DEC	241.C0	Techniques de transformation des matériaux composites	2002	2055			
DEC	248.A0	Technologie de l'architecture navale	2007	2025			
DEC	280.B0	Techniques de génie aérospatial	2014	2115			

SECTEUR 12 - Foresterie et papier

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	190.A0	Technologie de la transformation des produits forestiers	1997	1920			
DEC	190.B0	Technologie forestière	1998	1980	P1. État de situation		

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 13 - Communications et documentation

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	393.B0	Techniques de la documentation	2019	1815			
DEC	570.B0	Techniques de muséologie	1997	1935			
DEC	570.G0	Graphisme[2]	2013	1980			
DEC	574.A0	Illustration et dessin animé [1,2]	2015	2070			
DEC	574.B0	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images[2]	2002	2040	P2. Analyse de profession P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme	
DEC	581.B0	Techniques de l'impression	2003	2145			
DEC	581.C0	Gestion de projet en communications graphiques	2007	1680			
DEC	581.D0	Infographie en prémédia	2014	2250			
DEC	582.A1	Techniques d'intégration multimédia	2002	1980	P1. Collecte de données		
DEC	589.A0	Techniques de production et de postproduction télévisuelles[1]	2003	1965	P2. Élaboration de programme	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire
DEC	589.B0	Techniques de communication dans les médias[1]	2003	1950 à 1980			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 14 - Mécanique d'entretien

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	241.D0	Technologie de maintenance industrielle[2]	2003	2055			

SECTEUR 15 - Mines et travaux de chantier

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	271.A0	Technologie minérale[1]	2008	2055 à 2085			

SECTEUR 16 - Métallurgie

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	270.A0	Technologie du génie métallurgique[1]	2002	1890 à 1920	P2. Élaboration de programme		P3. Implantation facultative

SECTEUR 17 - Transport

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	248.B0	Navigation	2015	2040			
DEC	280.A0	Techniques de pilotage d'aéronefs[1]	1998	1530 à 1860		P3. Implantation facultative	P3. Implantation facultative
DEC	410.A1	Gestion des opérations et de la chaîne logistique *Remplace 410.A0 - Techniques de la logistique du transport (1998)*	2021	1785		P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 18 - Cuir, textile et habillement

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	571.A0	Design de mode	1997	2115			
DEC	571.B0	Gestion de la production du vêtement[3]	2000	1650			
DEC	571.C0	Commercialisation de la mode	2018	1770			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 19 - Santé

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	110.A0	Techniques de prothèses dentaires	2007	2115			
DEC	110.B0	Techniques de denturologie	1997	2085			
DEC	111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	1997	1800	P1. État de situation P2. Analyse de profession	P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme
DEC	112.A0	Acupuncture	2002	1980			
DEC	120.A0	Techniques de diététique	2008	1875			
DEC	140.A0	Techniques d'électrophysiologie médicale	1998	2205	P1. État de situation		
DEC	140.C0	Technologie d'analyses biomédicales[2]	2016	2190			
DEC	141.A0	Techniques d'inhalothérapie	1997	2115	P1. Suivi du Groupe de travail national sur les effectifs en inhalothérapie (MSSS)		
DEC	142.D0	Technologie de radio-oncologie[2]	2018	1950			
DEC	142.F0	Technologie de médecine nucléaire	2016	2265			
DEC	142.G0	Technologie de l'échographie médicale	2018	2265			
DEC	142.H0	Technologie de radiodiagnostic[2]	2019	2205			
DEC	144.A1	Techniques de physiothérapie *Remplace 144.A0 – Techniques de physiothérapie (2016)*	2020	2085	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire	

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

DEC	144.F0	Orthèses, prothèses et soins orthopédiques *Remplace 144.B0 – Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques (1998)*	2020	2055	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire	
DEC	160.A0	Techniques d'orthèses visuelles	1996	2010			
DEC	160.B0	Audioprothèse	1997	1830			
DEC	165.A0	Techniques de pharmacie	2021	2160	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire	
DEC	171.A0	Techniques de thanatologie	2008	2010	P1. État de situation		
DEC	180.A0	Soins infirmiers[2]	2007	2145	P1. Suivi du Groupe de travail national sur les effectifs infirmiers (MSSS)		
DEC	180.B0	Soins infirmiers	2007	1515	P1. Suivi du Groupe de travail national sur les effectifs infirmiers (MSSS)		
DEC	181.A0	Soins préhospitaliers d'urgence[2]	2006	2085	P2. Élaboration de programme	P3. Implantation facultative	P3. Implantation facultative
DEC	411.A0	Archives médicales[2]	2001	1905	P1. État de situation		

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation

SECTEUR 20 - Services sociaux, éducatifs et juridiques

Sanction	Code	Programmes d'études	Année d'approbation	Heures (formation spécifique)	2021-2022	2022-2023	2023-2024
DEC	310.A0	Techniques policières[2] Remplace 310.A0 – Techniques policières (2017)	2021	1770	P3. Implantation facultative	P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire
DEC	310.B0	Techniques d'intervention en délinquance[2]	2003	1860		P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire
DEC	310.C0	Techniques juridiques[2]	2004	1710			
DEC	322.A0	Techniques d'éducation à l'enfance[2]	2002	1830	P2. Élaboration de programme	P2. Élaboration de programme	P3. Implantation facultative
DEC	351.A0	Techniques d'éducation spécialisée[2]	2004	2085		P3. Implantation facultative	P3. Implantation obligatoire
DEC	388.A0	Techniques de travail social[2]	2000	2010	P2. Élaboration de programme		P3. Implantation facultative
DEC	391.A0	Techniques de gestion et d'intervention en loisir[2]	2000	1935			

1. Programme d'études comportant des voies de spécialisation
2. Version anglaise disponible
3. Programme d'études comportant des modules de formation